

COMITE TGV REACTION CITOYENNE

Siège : Centre socio-culturel 86440 MIGNE-AUXANCES
Tél 06 81 13 67 91 Courriel : reaction-tgv@wanadoo.fr Site : <https://comitetgv.fr/>

COMMUNIQUE DE PRESSE

LES DEPUTES INTERPELLES

6 juin 2018

Après la première lecture à l'Assemblée Nationale, le projet de Loi pour un nouveau pacte ferroviaire a été votée le 5 juin par le Sénat introduisant deux amendements demandant au Gouvernement de remettre au Parlement un rapport permettant de retranscrire l'exposition de la population à des sources de bruit présentant un caractère évènementiel (pics de bruit).

En clair des Sénateurs ont été sensibles aux problèmes de bruit de la LGV. La mobilisation des associations adhérentes au Comité TGV Réaction Citoyenne depuis des années portent ses fruits aussi dans le domaine politique. Nous ne pouvons que nous en satisfaire.

Est-ce une victoire ? Ca ne le sera que lorsque la Loi sera votée car il faut que la commission paritaire (assemblée nationale et sénat) qui se réunira le 11 juin, retienne ces amendements. Mais c'est pour le moins une avancée significative.

Encore faut-il que les députés de la majorité ne rejettent pas ces amendements à la seule raison qu'ils émanent de l'opposition. Le bruit aurait-il une couleur politique ?

C'est la raison pour laquelle le Comité vient d'adresser une lettre aux députés pour veiller à ce que ces amendements soient conservés puisqu'ils avaient « oublié » de faire une telle proposition en première lecture.

Le lettre reprend les arguments qui leur avaient été adressés en janvier qui militent en faveur de la prise en compte du phénomène d'émergence du bruit seul vecteur significatif de la gêne.

Le Comité conclut en réitérant avec fermeté sa demande d'engager une évaluation des dépréciations des biens des riverains pour les compenser.

Patrick Lantrès

Président du Comité TGV Réaction Citoyenne

Contact : 06 81 13 67 91

Courriel : reaction-tgv@wanadoo.fr

PJ : Lettre aux députés